



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 13 juillet 2021**

**DÉLIBÉRATION N° 2021-12**

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 12 Pouvoirs : 03 Pour : 15 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le treize juillet deux mil vingt et un à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du six juillet deux mil vingt et un, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Vincent DELION, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Gérard FLEURBAEY, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

**Absents** : MM. Antoine DELION (pouvoir à Cyrille GOUILLARD), Florence DÉTOURNÉ (pouvoir à Françoise DÉTOURNÉ) et Laëtitia DUBOIS (pouvoir à Didier VAILLANT)

Monsieur Alain CITERNE est élu secrétaire de séance.

**Aliénation de terrain à bâtir de l'ancienne cour de marchandises S.N.C.F : vente au profit de Monsieur Nicolas MUSTIN et de Mademoiselle Sarah NIEDERLENDER**

Monsieur le Maire fait connaître aux membres présents que Monsieur Nicolas MUSTIN et Mademoiselle Sarah NIEDERLENDER (06-03-71-49-93 / mustin.nicolas@yahoo.fr), actuellement domiciliés à HABARCQ (62123), 6 rue de la poste, ont remis une offre d'achat pour l'acquisition du lot n° 7 composé des parcelles cadastrées section B n° 340 (21 m<sup>2</sup>), B n° 353 (827 m<sup>2</sup>), B n° 354 (216 m<sup>2</sup>) et B n° 356 (254 m<sup>2</sup>), pour une superficie réelle et totale de 1 318 m<sup>2</sup>.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, invité à délibérer sur la question :**

- rappelle la délibération n° 2017-04 du 26 janvier 2017 fixant à 45,00 € par mètre carré (TVA sur marge comprise) le prix des terrains à vendre sur la base de l'estimation de la SCP BUNEAU-CADET, 40 rue Albert Derbecourt à AVESNES-LE-COMTE (62810), et le mandat de vente signé par le maire le 24 février 2017 désignant la SCP sus nommée en qualité de mandataire,
- accepte de vendre au profit de Monsieur Nicolas MUSTIN et Mademoiselle Sarah NIEDERLENDER le lot n° 7 composé des parcelles cadastrées section B n° 340 (21 m<sup>2</sup>), B n° 353 (827 m<sup>2</sup>), B n° 354 (216 m<sup>2</sup>) et B n° 356 (254 m<sup>2</sup>), pour un montant total de 59 310,00 € (TVA sur marge comprise), frais d'acquisition en sus et à charge de l'acquéreur.
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables se rapportant à la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais aux fins de contrôle de légalité
- missionne la SCP BUNEAU-CADET, 40 rue Albert Derbecourt à AVESNES-LE-COMTE pour dresser l'acte de vente.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Signatures des membres présents.

**Jacques THELLIER**  
Maire de TINCQUES